

Sujet : [INTERNET] Projet centrale photovoltaïque à Berrac

De : Berrac_anonyme <berrac_anonyme@orange.fr>

Date : 13/10/2022 11:56

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le commissaire,

A la lecture de toutes les observations publiées sur votre site, je constate que beaucoup de personnes sont choquées, voire lésées, de n'avoir pas été du tout informées officiellement de ce projet photovoltaïque sur la commune de Berrac (hormis une journée d'information calée trois jours seulement avant le lancement de l'enquête publique).

Ce manque total d'information officielle de la part des porteurs du projet (NEOEN + agriculteur partenaire Sébastien Biasolo) et de la municipalité de Berrac dure depuis près de quatre ans, l'approbation du projet par le conseil municipal de Berrac ayant eu lieu le 25 janvier 2019.

Dans quelle mesure le lancement (prématuré) de l'enquête publique, sans aucune concertation préalable avec toute la population locale, est-il légitime, voire légal ?

Recevez mes salutations distinguées.